

Ministère de la Santé , de la Jeunesse et des Sports

Téléphones mobiles : santé et sécurité

Publié le 2 janvier 2008



Les technologies de transmission par radiofréquences, utilisées pour les téléphones et télévisions portables, le Wifi sont en plein développement. De nouveaux modèles d'appareils de téléphonie mobile, dont certains destinés aux enfants, sont actuellement mis sur le marché, en particulier dans le contexte des fêtes de fin d'année. Ces appareils simplifiés ont principalement pour objectif de permettre la géo-localisation des enfants et un contact avec la famille.

Le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports rappelle les conclusions de l'expertise nationale et internationale sur ce sujet : aucune preuve scientifique ne permet aujourd'hui de démontrer que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé, que ce soit pour les adultes ou pour les enfants. Cependant, plusieurs études scientifiques parues récemment, mettent en évidence la possibilité d'un risque faible d'effet sanitaire lié aux téléphones mobiles après une utilisation intense et de longue durée (plus de dix ans). Toutefois, les limites inhérentes à ce type d'études ne permettent pas de conclure formellement sur l'existence d'un risque.

Le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports s'attache à ce que l'organisation mondiale de la santé (OMS), comme elle s'y est engagée, réalise rapidement une synthèse de l'ensemble des résultats de ces études afin d'en tirer des conclusions scientifiquement validées (étude dite Interphone). Il a également saisi l'agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET) afin qu'elle réalise une mise à jour de son expertise sur les risques liés à l'exposition aux radiofréquences en intégrant les différentes études parues sur le sujet, tant en matière d'exposition que d'impact sanitaire. Il participe au fonctionnement de la fondation « Santé et radiofréquences » et soutient ses actions. A cette occasion il souligne tout l'intérêt de son 4ème appel à projets promouvant la recherche sur les risques pour les enfants et les effets à long terme.

L'hypothèse d'un risque ne pouvant pas être complètement exclue, une approche de précaution est justifiée. Aussi, le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports invite-t-il les familles et les parents à la prudence et au bon usage dans leurs achats et l'utilisation de tels dispositifs.

Il rappelle qu'il est conseillé un usage modéré du téléphone mobile, notamment aux enfants. En effet, comme le précise l'AFSSET dans son expertise de 2005, si des effets sanitaires étaient mis en évidence, les enfants pourraient être plus sensibles étant donné que leur organisme est en cours de développement.

Enfin, il précise les moyens qui permettent de diminuer l'exposition des utilisateurs : utiliser son mobile avec discernement, ne pas téléphoner dans des conditions de mauvaise réception ou lors de déplacements à grande vitesse et enfin, éloigner son téléphone des zones sensibles du corps en utilisant par exemple un kit mains libres.

Une plaquette « Téléphones mobiles : santé et sécurité » rappelle ces conseils. Elle est en ligne sur le site du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports (www.sante.gouv.fr) au sein de la rubrique dédiée à la téléphonie mobile.

Contact presse :

Mission communication : 01 40 56 52 62